





MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE CHAPELLE

2, côte de la Fabrique
Québec, QC G1R 3V6
418 643-2158
www.mcq.org/fr/location_espace

PERSONNE-RESSOURCE

Coordonnateur des événements privés et spéciaux T 418 643-2158 / location@mcq.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Cocktail : 300 personnes

Banquet : 200 personnes (13 tables de 72" au milieu et 9 tables de 60" sur les côtés).

Si les gens veulent danser, ils le font à même le plancher qui est sur place.

FRAIS DE LOCATION

Contactez la personne-ressource pour obtenir les tarifs.

MATÉRIEL DISPONIBLE

- 8 chevalets en bois
- 8 vestiaires portatifs
- 200 chaises de style banquet
- 12 tables hautes à cocktail
- Piano à queue et orgue de Casavant
- Accès à une cuisine
- Tables rectangulaires de plusieurs formats (10 de 4, 5, 6 et 8 pieds en PVC, 30") pour l'installation en cuisine.

STATIONNEMENT

Stationnement de l'hôtel de ville.

CONSIGNES À RESPECTER

Permis d'alcool : L'hôtel ou le client doit apporter 100 % de sa boisson. Un permis de boisson (permis de réunion) est obligatoire. L'établissement doit fournir le document confirmant qu'il nous autorise comme service de traiteur.

Montage : Le montage est permis à compter de 16 h. Toutefois, comme la fermeture est à 17 h, il faut que ces préparatifs soient respectueux des visiteurs encore présents. Si nécessaire, l'aménagement de la nef et du chœur peut avoir lieu avant 9 h 30 le matin. À noter par contre que les tables doivent être nappées SANS FAUTE.

Activité : Dans la mesure où les préparatifs le permettent, l'activité elle-même peut débuter à compter de 17 h 30, sauf les lundis entre la Fête du travail et le 24 juin, où il est possible d'organiser une activité en journée.

Livraisons : Toutes les livraisons doivent se faire au moment et à l'endroit convenu avec le responsable de votre événement au Musée de la civilisation afin que nous puissions en aviser à l'avance les personnes concernées.

Horaires : Entre 6 h et 9 h 30 ou entre 16 h et 22 h.

Adresse :

- Portes de la Chapelle accessibles par le 2, Côte de la Fabrique. Les véhicules doivent être garés le long de la Chapelle pendant le déchargement. Un agent vous indiquera la marche à suivre.
- Porte du lien unissant la Chapelle au Pavillon Jérôme-Demers (accessible par le 9, rue de l'Université).